



Réunion des ministres de l'agriculture du G20

Débat ministériel de haut niveau 2:

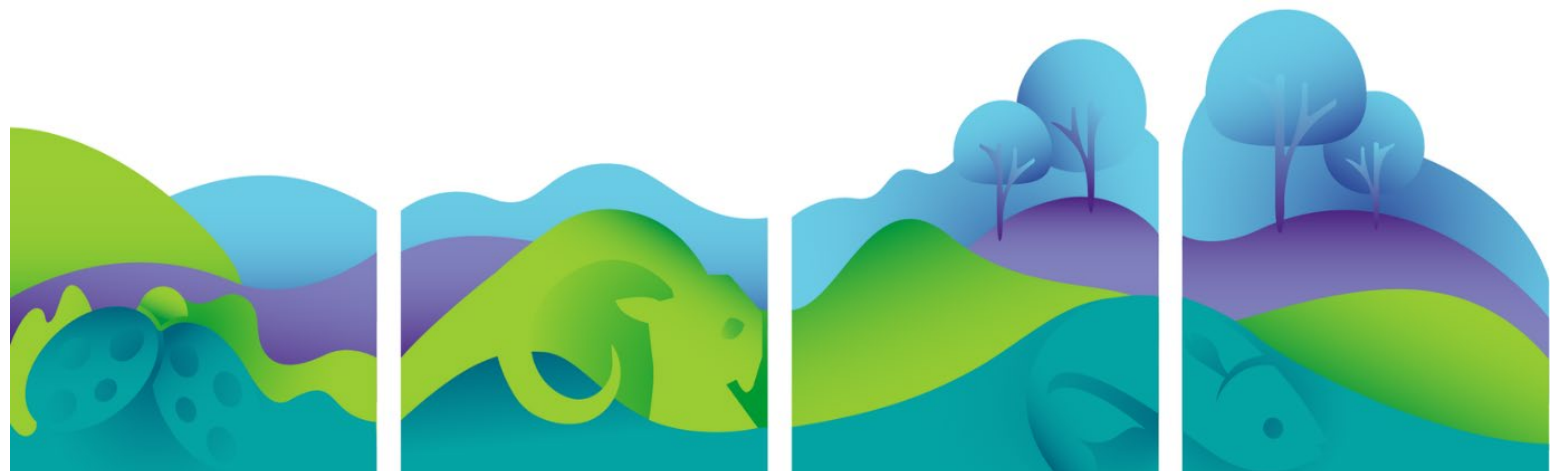
«La préservation de la biodiversité et des services écosystémiques en faveur de la sécurité alimentaire»

Allocution

de

M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO

16 juin 2023



Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

C'est pour moi un honneur d'être aujourd'hui parmi vous.

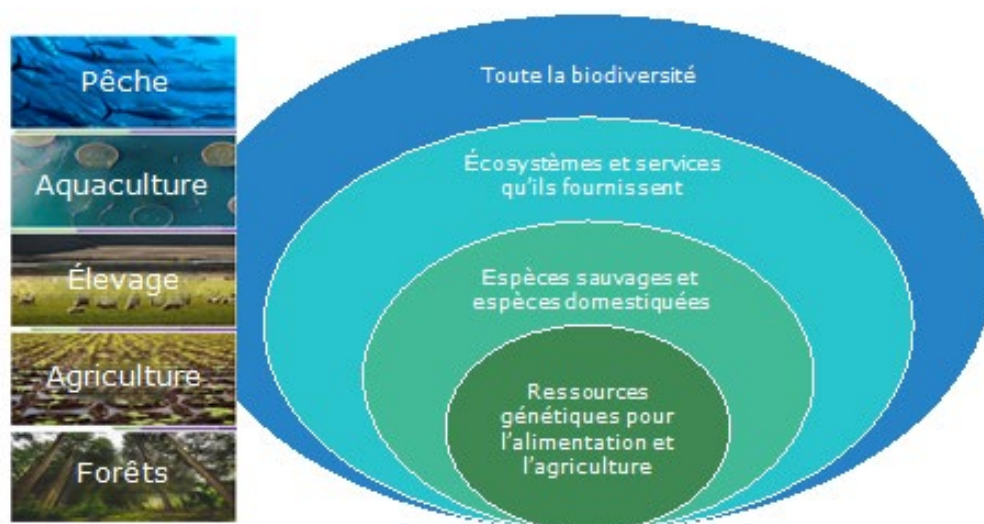
Ces dernières années, les membres du Groupe des Vingt (G20) et de nombreux autres acteurs se sont montrés sensibles à la prise de conscience croissante du rôle que revêt la biodiversité dans la qualité de vie de chacun.

Des engagements ambitieux ont été pris pour:

- conserver la biodiversité;
- utiliser ses éléments de manière durable;
- partager de façon juste et équitable les avantages découlant de son utilisation.

Biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

2



Malgré les progrès accomplis, nous faisons face aujourd'hui à une biodiversité qui s'appauvrit à un rythme alarmant, ce qui compromet la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éradication de la pauvreté, la prévention des catastrophes naturelles ainsi que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

L'urgence est évidente. À l'échelle mondiale, pas moins de 828 millions de personnes souffraient de la faim en 2021 et 3,1 milliards de personnes n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement en 2020.

Sans la biodiversité, notre combat serait perdu d'avance.

Nous avons besoin de la **diversité génétique** pour adapter les systèmes agroalimentaires au changement climatique, aux organismes nuisibles et aux agents pathogènes d'apparition récente, ainsi qu'à l'évolution des conditions écologiques.

Nous avons besoin de la **diversité des espèces** pour produire des aliments variés, qu'il s'agisse de plantes cultivées et d'animaux d'élevage ou d'aliments issus de la flore et de la faune sauvages, pour que les sols soient stables et productifs, ainsi que pour assurer la pollinisation et la myriade de services essentiels fournis par d'autres espèces.

Nous avons besoin de la **diversité alimentaire** pour offrir une alimentation saine et nutritive à tous les consommateurs du monde.

Nous avons besoin d'**écosystèmes en bonne santé** pour fournir de l'eau, réguler le climat et faire preuve de résilience face aux catastrophes.

Or, bon nombre des facteurs qui contribuent à l'appauvrissement de la biodiversité sont dus à des pratiques agricoles inadaptées.

La biodiversité est indispensable à la sécurité alimentaire.

Son appauvrissement est étroitement lié au changement d'affectation des terres et à l'agriculture.

Avec de meilleures pratiques, il est possible d'opérer les arbitrages nécessaires, de préserver les écosystèmes, d'améliorer la qualité des terres et des sols, de réduire l'utilisation d'intrants et de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des systèmes agricoles face aux phénomènes météorologiques extrêmes associés au changement climatique.

Étant donné que le commerce agricole peut être à l'origine d'externalités environnementales négatives et nuire à la biodiversité, les pays ont de plus en plus tendance à intégrer des dispositions relatives à l'environnement dans les accords commerciaux.

Celles-ci visent à répondre aux enjeux environnementaux, notamment la biodiversité, la gestion durable des forêts et de la pêche, et le changement climatique.

Au cours des dernières années, les accords commerciaux assortis de dispositions relatives à l'environnement se sont multipliés, et la portée de ces dispositions s'est considérablement accrue.



Il n'y a pas de sécurité alimentaire sans biodiversité



Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, récemment adopté, reconnaît les liens étroits qui existent entre la sécurité alimentaire et la biodiversité et ouvre une voie ambitieuse vers un monde où l'être humain vivrait en harmonie avec la nature.

Plus de la moitié des 23 cibles à atteindre à l'horizon 2030 sont directement associées aux systèmes agroalimentaires.

La réalisation du Cadre repose donc sur l'engagement actif des acteurs du secteur agroalimentaire.

Après avoir adopté le Cadre, les pays œuvrent actuellement à la révision de leurs stratégies et plans d'action nationaux en faveur de la biodiversité.

Les ministres de l'agriculture doivent participer activement à ce processus pour assurer la mise en œuvre globale de leurs engagements en matière de biodiversité en tenant compte de la dégradation de l'environnement, des incidences sociales et des perspectives économiques offertes aux secteurs agricoles.

Activités de la FAO en matière de biodiversité dans les secteurs de l'agriculture (production végétale et animale, forêts, pêche et aquaculture)

- Espace neutre et ouvert où les politiques liées à la biodiversité, entre autres, sont examinées et où des accords sont négociés entre les membres
- Instruments et mécanismes relatifs à la biodiversité
- Présence dans plus de 130 pays
- Stratégie et plan d'action en matière de biodiversité



PARTENARIAT
MONDIAL
SUR LES SOLS



Partenariat de la montagne



Traité International

SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE



DÉFINITION DES NATIONS UNIES POUR LA
RESTAURATION
DES ÉCOSYSTÈMES
2021-2030



Convention Internationale
pour la Protection
des Végétaux



GIAHS
Globally Important Agricultural
Heritage Systems



Mon message est clair: les systèmes agroalimentaires doivent faire partie intégrante de la solution apportée aux crises liées à la biodiversité et au climat.

Les systèmes agroalimentaires ont autrefois été mis à mal, mais ils peuvent aujourd'hui jouer un rôle de tampon et continuer à apporter leur pierre à l'édifice.

Les agriculteurs familiaux, les petits producteurs, les pêcheurs et les pisciculteurs, les éleveurs et les pasteurs, les forestiers et les personnes tributaires des forêts, les peuples autochtones et les communautés locales, les femmes et les jeunes se trouvent en première ligne, puisqu'ils gèrent et utilisent la biodiversité au quotidien.

La FAO continuera à soutenir leurs moyens d'existence et à œuvrer aux niveaux national, régional et mondial pour transformer les systèmes agroalimentaires, en faveur:

- du bien-être humain;
- d'une planète en bonne santé;
- de la prospérité économique pour tous.

Guides, outils et instruments visant à préserver la biodiversité au service de la sécurité alimentaire



Dans le cadre de la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, la FAO œuvre avec ses membres et ses partenaires pour renforcer les pratiques respectueuses de la biodiversité dans les secteurs de la production végétale et animale, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture.

Notre appui prend la forme de guides pratiques, d'outils et d'autres instruments normatifs ou directeurs visant à mettre en œuvre l'approche écosystémique des pêches et de la production aquacole, la gestion durable des forêts, les méthodes de diversification, la gestion intégrée des organismes nuisibles et l'agroécologie.

La FAO et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) pilotent ensemble la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes afin de prévenir et d'enrayer la dégradation des écosystèmes sur tous les continents et dans tous les océans, et d'inverser la tendance actuelle.

Grâce à une approche globale et multisectorielle, veillons également à :

- mettre en œuvre l'approche «Une seule santé», qui vise à préserver la santé des personnes, des animaux, des végétaux et de l'environnement, notamment en luttant contre la résistance aux antimicrobiens;
- mener des actions sur le changement climatique qui soient aussi favorables à la biodiversité.

Il n'existe pas de solution unique pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Toutefois, les politiques qui encouragent la mise en œuvre de pratiques respectueuses de la biodiversité peuvent contribuer à la résilience, au développement durable, à la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, ce qui nous aidera à assurer la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous, aujourd'hui et demain.

La mise en œuvre des engagements en matière de biodiversité doit s'appuyer sur des moyens financiers adéquats, des capacités humaines et infrastructurelles suffisantes, et des efforts redoublés et soutenus.

Mesdames et Messieurs,

Œuvrons ensemble aux quatre améliorations – en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie –, en vue de concrétiser la vision du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir ne laisser personne de côté.

Je me réjouis à l'avance du dialogue que nous engagerons aujourd'hui.

Je vous remercie.